

tées par les domestiques, — le vent semait derrière le cercueil un parfum subtil, une odeur de violettes, et des brins de bouquets, des branchettes de lilas, tombaient sur le pavé de la rue.

Alors, Jean toujours ironique et cherchant "le mot", pensait à l'antithèse de ce cadavre et de ces bouquets, à cette monie couchée là, ensevelie sous les fleurs parfumées, et il lui semblait que ces lilas raillaient aussi le convoi du vieil avare. Tant de fleurs, sur le cercueil du vieil égoïste ?

— Harpagon fleuri comme Ophélie ! songeait Mornas. Il a des funérailles de jeune fille, le Mandarin.

Puis regardant à terre les brindilles fleuries qui tombaient.

— A défaut des yeux, les bouquets pleurent !

Et il ne quitta le cercueil de M. de la Berthière que lorsqu'il eut été descendu dans le trou.

XI

Le train express emportait vers la gare de Versailles cinq hommes montés, avec une jeune femme vêtue de noir, dans le même wagon. Elle semblait, se laissant guider, obéir machinalement, sans savoir, l'esprit loin du présent, perdu dans quelque rêve. A la gare Montparnasse, les employés, la voyant entourée de personnages portant presque tous à leur boutonnière le ruban ou la rosette rouge, l'avaient prise pour une folle conduite vers quelque asile.

Mais le chef de gare, interrogé, avait hoché la tête et tout bas :

— Pas une folle du tout ! C'est la femme qui a assassiné ce vieux, vous savez ? A Versailles.

Le juge d'instruction consentait à faire conduire rue Saint-Médéric Lucie Lorin, accompagnée du médecin du Dépôt et du docteur Pomeroy. Les deux autres hommes qui avaient pris place avec la jeune fille dans le wagon étaient le chef de la police de sûreté et un greffier. Deux agents de la sûreté se rendaient à Versailles par le même train, dans un wagon de seconde classe.

Lucie ne dit pas un mot durant le trajet. Elle regardait par la portière, les champs, les maisons les arbres sans feuilles qu'un soleil gai éclairait, faisant fondre la dernière neige.

Pomeroy cherchait, sur cette physionomie d'enfant, à déchiffrer la pensée cachée. Comment, avec cette figure de vierge, pouvait-on avoir été même soupçonnée d'un crime ?

Le chef de la sûreté, en riant, ne s'était pas gêné tout à l'heure pour hausser les épaules lorsque le bon docteur avait posé la question naïvement :

— Ah ! monsieur, on voit que vous n'êtes pas habitué à cuisiner le vice ! Ça ne prouve rien du tout, la figure ! On donnerait le bon Dieu sans confession à des gens qui ont étranglé père et mère !

L'optimisme de Pomeroy recevait, depuis quelque temps, des renforcements assez durs.

N'importe, il avait beau faire, il ne pouvait s'imaginer que Lucie fût la criminelle que voulait bien dire la police. On verrait, on verrait bien ! La tête du vieux médecin bouillait, et il sentait son cœur battre, battre à se rompre, depuis qu'il avait eu cette perception d'une suggestion possible, d'une complicité uniquement responsable peut-être.

Il avait fallu toute l'éloquence et toute l'autorité scientifique du médecin du Dépôt pour amener le narquois à l'expérience qu'on allait tenter. L'éminent docteur avait supplié qu'on ne confrontât pas la fille Lorin avec le cadavre de M. de la Berthière. Elle était malade, enfon-

cée dans un mutisme morne, une sorte d'état cérébral comateux. Toute sensation tragique pouvait déterminer une crise morbide. Et qu'avait besoin la justice d'une confrontation pareille, puisque Lucie avouait tout distinctement, avec une sorte de bravade têtue ?

Mais le docteur réclamait en même temps, au nom de la prévenue, le droit pour lui et pour Pomeroy de se livrer à une expérience qu'il espérait décisive. Il demandait instamment qu'on leur permit d'interroger à leur gré, selon les moyens qu'ils croiraient devoir employer, la fille Lucie Lorin dans la chambre même de M. de la Berthière, à Versailles. N'avait-on pas, lors d'une affaire récente, en cour d'appel, vu le docteur Voisin, de la Salpêtrière, prouver devant les juges l'innocence d'un malheureux en démontrant que le pauvre diable, sujet à des accès de somnambulisme, n'avait commis un délit que dans cet état inconscient, irresponsable, du somnambulisme ? Ce que la Cour d'appel avait admis, un magistrat intelligent comme le juge d'instruction Warnier ne pouvait-il le permettre ?

M. Warnier avait donc consenti. Et Pomeroy éprouvait, en se rendant à Versailles, une des émotions les plus fortes de sa vie. Il lui semblait que ce qu'il allait tenter était une bien autre entreprise que l'opération d'autrefois qui avait sauvé du croup Lucie Lorin, toute petite. Prouver à des juges l'innocence d'un être accusé, laver de la souillure une âme ! Le brave homme en tremblait d'avance, hésitant presque maintenant à essayer ce que le médecin du Dépôt et lui avaient résolu d'accomplir.

Et, pendant tout le voyage, il se demandait ce qu'il adviendrait, tout à l'heure, si l'expérience aboutissait, par hasard, à la culpabilité de Lucie.

— Oui, qu'est-ce que tu ferais, vieille bête, si pour la sauver, tu la perdais ?

Mais, au contraire, elle était perdue, perdue absolument, si on ne l'arrachait pas à l'accusation, si on n'expliquait point son étrange état cérébral ! Le juge, quelque libre esprit qu'il fût, le chef de la Sûreté, le greffier, les agents eussent volontiers juré, mis leur main au feu que Lucie était coupable. Le médecin du Dépôt lui-même n'avait dans l'innocence de la jeune fille qu'une fois très limitée.

— Il est possible qu'elle soit inconsciente ; mais, disait-il, ce qui est certain, c'est qu'elle a frappé !

Les agents de la Sûreté, descendus très vite les premiers, avaient, à la gare, retenu des fiacres et l'on arriva rapidement rue Saint-Médéric.

Le juge d'instruction se fit ouvrir la bibliothèque où d'habitude se tenait M. de la Berthière. Lucie tressaillit en y entrant et tout son corps frémit comme secoué d'un spasme.

Pomeroy doucement, lui dit :

— Courage !

Elle se raidit et, droite, appuyée contre les rayons chargés de livres, elle se tint immobile, regardant de ses yeux hagards le petit lit bas où elle avait vu, l'autre jour, maigre et effrayant — le vieillard.

Il lui semblait qu'il était toujours là, couché, ou plutôt dressé et étendant vers elle sa longue main de squelette. Machinalement les yeux de Lucie cherchaient au bas de la bibliothèque la place exacte où le vieil homme avait dû tomber, et sur le tapis à rideaux blancs, il lui semblait voir une tache noire.

De l'encre ou du sang ?

M. Warnier, le juge d'instruction, s'était assis devant un guéridon où il étalait des papiers, et le greffier s'établissait, la plume entre les doigts, devant la table même où M. de la Berthière laissait traîner le bout du cornet acoustique, qui maintenant, le long de la muraille, pendait tristement, inutile.

Le médecin du Dépôt, debout en face de Lucie, la regardait, tandis que Pomeroy, très pâle, se passait les doigts